



PROFITEZ DE L'ÉTÉ

Dans ce numéro :

MOT DU MAIRE	1
SOCCER - INVITATION	1
UTILISATION EAU POTABLE	2
VACANCES—BIBLIOTHÈQUE	2
ST-LUC AURA 150 ANS	3
LOGEMENT À LOUER	3
BACS ROULANTS	4
CAHIER INTERMUNICIPAL DE LOISIRS	4
NOUVEAU RECUEIL	5
RENCONTRE STIMULANTE	5
LA SÛRETÉ VOUS INFORME	6
TUER LES MOUSTIQUES	7
COORDONNÉES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE	8

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

MOT DU MAIRE

Enfin le beau temps, nous allons pouvoir faire le ménage autour de nos maisons, la propreté c'est une question de civisme. La majorité des gens collaborent et montrent leur fierté.

En parlant de civisme, je rappelle aux gens qu'il y a des règlements et que tous doivent les respecter. Ceux qui ont des animaux doivent les garder en respectant les voisins et ceux-ci doivent comprendre également que les gens ont le droit de garder des animaux en respectant les règlements.

Quand vous avez un problème avec un voisin, allez

parler avec lui, entendez-vous, montrez que vous êtes des adultes matures. Ce que vous n'aimez pas, l'autre peut avoir une opinion différente.

La journée de la famille a été un succès, le méchoui a attiré beaucoup de monde. Les gens qui ont participé ont bien aimé. La municipalité a beaucoup d'équipements pour accommoder les gens, vous devez vous prendre en main et vous organiser. Les nouvelles personnes dans la municipalité vous pouvez vous informer au bureau municipal pour

connaître les activités et possiblement devenir bénévole.

Les dossiers de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées avancent rapidement, c'est long mais on est obligé de respecter les règles du gouvernement.



L'Écho transmet l'informa-

Jean-Claude Milot, maire

SOCCER—INVITATION

Un groupe de jeunes enfants de 5 à 6 ans, joue au soccer à tous les mardis soir, à partir de 18h et ce jusqu'à 19h; au terrain de balle de la municipalité.

Quel bel enthousiasme, probablement le reflet de celui de la responsable, madame Caroline Bélanger, mère de 3 jeunes enfants.

Si le cœur vous en dit, venez prendre une petite marche et encourager ces jeunes joueurs; ils n'en seront que plus fiers !

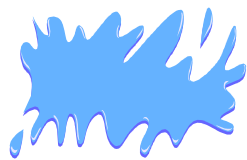


BIBLIOTHÈQUE

Voici trois autres dates pour l'ouverture de la bibliothèque, le **mercredi matin** de 10 h à 11 h :

10 août
31 août
21 septembre

Lors de votre visite n'oubliez pas de compléter un coupon de tirage !



CÉDULE D'ARROSAGE À RESPECTER !

Depuis plusieurs années, nous vivons des périodes plus ou moins longues de sécheresse durant la période estivale. La chaleur et le manque de pluie font en sorte que la consommation de l'eau potable augmente considérablement. C'est pourquoi, nous devons porter une attention spéciale à l'utilisation de l'eau potable.

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux **est permis entre 19 h et 21 h les jours suivants :**

Pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est un **nombre pair, les mardis, jeudis et dimanches.** Pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est un **nombre impair, les mercredis, vendredis et dimanches.**

Le remplissage des piscines est permis lors de l'installation, toutefois, vous devez aviser l'inspecteur municipal à ce moment. Par ailleurs, aux heures autorisées pour l'arrosage, les utilisateurs de piscines pourront ajouter l'eau nécessaire au bon fonctionnement du système de filtrage de la piscine.

Un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut obtenir un permis auprès de la municipalité. Ce permis est valide pour 15 (quinze) jours. Le lavage des autos est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique. Toutefois, vous devez utiliser un balai pour nettoyer les entrées de cour ou d'automobile.

L'inspecteur municipal peut émettre un constat d'infraction aux contrevenants.

PISCINE : FAITES PREUVE DE BEAUCOUP DE PRUDENCE

Difficile à croire. Pourtant, ***il suffit de moins de 20 secondes pour qu'un enfant se noie sans avoir poussé un seul cri.*** Et les victimes sont en majorité de jeunes enfants de moins de 5 ans. Comment éviter alors l'irréparable ?

CONTRÔLEZ l'accès à votre piscine, ne relâchez JAMAIS votre surveillance.

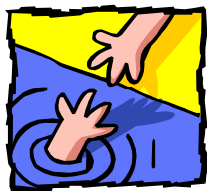
Dans la majorité des cas de

noyade dans les piscines résidentielles, il n'y avait pas de clôture, ou celle-ci était non conforme aux normes de sécurité, défectueuse, ou encore la porte avait été laissée ouverte.

Clôturez adéquatement votre piscine. Une clôture sécuritaire doit être impossible à escalader, à ouvrir, à franchir par de jeunes enfants. Les portes doivent être pourvues d'un mécanisme de fermeture (ressort)

et de verrouillage automatique (loquet).

Les jouets et accessoires aidant à flotter, tels que les brassards gonflés ou les nouilles, ***ne représentent pas une mesure efficace*** de prévention des noyades chez les enfants. Seuls les gilets de sauvetage sont fiables.



SOYEZ VIGILANT



LIRE UN BON LIVRE
ASSIS AU SOLEIL

VACANCES—BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

VACANCES MÉRITÉES !

Les bénévoles de votre bibliothèque municipale prendront des vacances bien méritées au cours des semaines du **26 juillet et 2 août 2011.**

Un ***gros merci*** et bonnes vacances ***à ces personnes qui travaillent gratuitement chaque semaine*** pour les lecteurs et lectrices de notre municipalité.

Il est encore temps de faire des provisions de livres pour vos vacances.

FEU À CIEL OUVERT

L'indice de feu étant élevé pour la Mauricie, les feux à ciel ouvert sont strictement interdits. Aucun permis ne sera émis.

POPOTE ROULANTE—MERCİ, MERCİ ET ENCORE MERCİ

L'équipe de la popote roulante, par l'entremise de la responsable Madame Huguette M. Dubois, tient à remercier les généreux donateurs qui par leurs contributions; permettent la continuité de ce service de repas pour les personnes qui en ont besoin.

Merci

Caisse du Sud
des Chenaux

Merci

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Merci

Centre d'Action Bénévole de la Moraine

Merci spécial

À tous les bénévoles de l'équipe, sans vous non plus, il ne serait pas possible de continuer !



BONS REPAS CHAUDS !

MERCİ !

Nous tenons à remercier monsieur **Théophile Beau-doin**, pour tout le travail qu'il a fait pour l'installation d'une rampe intérieure à la salle municipale.

Merci aussi à **Daniel Beau-doin**, pour la confection et la préparation des poteaux, pour l'équipement de volley-ball; qui a été installé à côté de la patinoire municipale.

ST-LUC AURA 150 ANS EN 2014 !

Le comité de la société d'histoire, désire avec l'accord du conseil municipal, souligner le 150 anniversaire de la municipalité en 2014.

Il aimerait savoir s'il y a des personnes intéressées à prendre la présidence de l'organisation, responsabilité qui pourrait aussi être

partagé entre deux personnes. Bien entendu, des bénévoles seront aussi nécessaires, n'hésitez pas à nous faire connaître votre intérêt.

2014, ça semble loin mais avant que l'on s'en aperçoive, nous y serons déjà !

Merci de votre intérêt

BUREAU MUNICIPAL

PRENEZ NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 22 JUILLET AU 7 AOÛT 2011 POUR LES VACANCES ANNUELLES.

L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT EST AUSSI EN VACANCE DURANT CETTE PÉRIODE

URGENCE ENVIRONNEMENT

Vous voyez une situation problématique, anormale ou non respectueuse qui touche l'environnement, communiquez avec :

**URGENCE—
ENVIRONNEMENT**
au 1- 866-694-5454

LOGEMENT À LOUER / ÉDIFICE MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes vous informe que le logement attendant à l'édifice municipal est présentement libre. C'est un grand logement de 4 ½ pièces. En plus d'une pièce s'ajoute pour le rangement.

Le logement est chauffé, éclairé et l'eau chaude est fournie. De plus, le stationnement pour deux véhicules est déneigé. Les animaux ne sont pas admis.

Le prix mensuel est de : 400\$. Le prix tient compte de l'usage communautaire

de la bâtisse. Aussi, le locataire devra détenir une assurance responsabilité civile tout au long de son bail.

Pour informations, vous adressez au bureau municipal, au numéro 819-295-3782 ou auprès de Luc Normandin au (819) 696-7490.

... afin que le ministère de l'environnement puisse intervenir rapidement et faire les constats qui s'imposent. Le ministère intervient, 24 heures par jour, partout au Québec, afin que tout soit fait pour minimiser les conséquences des situations d'urgence environnementale.

BACS ROULANTS À RECYCLAGE MAINTENANT OBLIGATOIRE !

Depuis le 1er juillet 2011, les **bacs roulants à recyclage** sont **obligatoires**. Seuls seront acceptés les bacs roulants qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- Capacité de 240 ou 360 litres; une des marques de commerce suivantes : IPL modèle UDS, Schaefer, MasterCart, Otto et d'une couleur nettement distincte de l'autre : **bleu = recyclage**

*Toutefois, celui qui, à ces dates, possède un bac roulant non conforme à ces spécifications peut continuer à utiliser ledit bac pour sa durée de vie résiduelle.

Quelques bacs sont encore disponibles à la municipalité

INVITATION POUR DU CERCLE DES FERMÈRES

Depuis plus de 95 ans, les Cercles des Fermières du Québec accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous milieux et leur offre un lieu de solidarité féminine unique en son genre. Près de 38 000 femmes font partie des 697 Cercles des Fermières au Québec.

La mission : Amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Les moyens : partage des connaissances et du savoir-faire dans un climat d'amitié entre femmes; diffusion d'information et organisation de conférences; publica-

tion du magazine l'Actuelle; activités de financement pour différentes causes sociales comme OLO; cours de base et de perfectionnement en tissage, tricot, broderie, couture, dessin, peinture, vitrail, et bien plus.

Le Cercle des fermières Les Genevoises

Invite toutes les femmes de la MRC Des Chenaux à sa première rencontre 2011-2012, le mardi 6 septembre 2011 à 19 h 30 à la Salle Léon-Simon, 2 rue du Centre (à côté de l'église) à Ste-Geneviève-de-Batiscan. Lors de cette première rencontre mensuelle, nous vous informerons sur la programmation de l'année ainsi que des activités, cours, ateliers, conférences que nous

avons préparés pour vous. Nos rencontres ont lieu le premier mardi de chaque mois.

Si notre programmation vous intéresse, il ne vous en coûtera que 20 \$ pour devenir membre pour l'année 2011-2012 et vous recevrez le magazine l'Actuelle. Cette publication officielle des CFQ, paraissant cinq fois par année présente des entrevues, des dossiers, des recettes, des chroniques, de l'artisanat, etc. Au plaisir de vous rencontrer le 6 septembre prochain.

Jocelyne Lacasse,
Resp. des Communications
Cercle des Fermières
Les Genevoises

CAHIER INTERMUNICIPAL DE LOISIRS

Depuis maintenant un an, les responsables des loisirs de neuf municipalités de la MRC des Chenaux et la coordonnatrice la politique familiale collaborent ensemble pour préparer et distribuer dans chaque foyer un cahier présentant les activités et événements de loisir offerts dans ces municipalités. Ces cahiers sont distribués trois fois par année et insérés au centre du journal « Le bulletin des Chenaux » : à la fin d'août pour la programmation de l'automne, à la fin de décembre pour la programmation de l'hiver et à la fin d'avril pour la programmation du printemps et de l'été. Cette initiative vous permet d'avoir accès à un plus grand éventail d'activités tout en développant des relations de bon voisinage entre les municipalités et un sentiment d'appartenance à la MRC des Chenaux.

**À SURVEILLER LE CAHIER INTERMUNICIPAL DES LOISIRS PRÉSENTANT LA PROGRAMMATION DE L'AUTOMNE 2011 DANS LE BULLETIN DES CHENEAUX
DISTRIBUÉ LE 24 AOÛT 2011 !**

Monique Landry, coordonnatrice pour la Politique familiale de la MRC des Chenaux

NOUVEAU RECUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE

UN NOUVEAU RECUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE

L'AQDR des Chenaux a remis à la bibliothèque de St-Luc, un exemplaire du recueil "*Le travail et les loisirs ... d'hier à aujourd'hui*" réalisé dans le cadre d'un projet intergénérationnel où quelques classes du deuxième cycle des écoles de Saint-Narcisse et Sainte-Anne ont participé.

Vous pourrez également trouver à la bibliothèque, le premier recueil de l'AQDR, "*Les Apprentis-Sages ... raconte-moi*", où plus d'une centaine de jeunes décrivent avec leurs mots et leurs dessins, les liens privilégiés qui les unit à leurs grands-parents.

Ajoutez ces deux petits documents remplis de fraîcheur à la liste des volumes à emprunter à votre bibliothèque !



Une rencontre stimulante ... des idées prometteuses !

Dix-sept citoyens de St-Luc ont accepté l'invitation de venir discuter du potentiel de leur communauté. Une grille d'analyse a permis de cibler les forces et les faiblesses de notre municipalité.

C'est stimulant de discuter de tout ce qui se passe chez nous. D'entendre nommer toutes les rencontres et les activités qui s'organisent m'ont permis, personnellement, de constater la vitalité de ma municipalité mais surtout de m'émerveiller du travail bénévole accompli par des jeunes et des moins jeunes. Après le succès de rassemblement de la Fête de la famille en mai ou plus du quart de la population de St-Luc a participé et les projets qui mijotent dans la tête et le cœur de citoyens engagés, je suis certaine que ma municipalité continuera à développer sa personnalité, qu'elle sera accueillante, chaleureuse et festive.

Merci au Comité de développement social des Chenaux de cette tournée des municipalités qui donne l'opportunité aux citoyens d'être solidaires du développement de leur communauté. Merci à notre conseillère, Françoise Asselin, de son dévouement à nous rassembler pour cette belle rencontre.

Lise Loranger

Saviez-vous qu'en tant que membre du grand Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, votre bibliothèque municipale vous offre les services suivants?

DOCUMENTS

- Dépôt d'une collection de livres dont une partie est échangée trois fois par année, et qu'à chaque échange, 15 % des livres sont des nouveautés.
- La plupart des livres dont les médias parlent sont disponibles, ainsi que des livres à gros caractères et une collection de livres audio.
- Vous avez accès à des millions de documents grâce au **prêt entre bibliothèques** et que vous pouvez en moyenne vous procurer ces livres dans un délai de moins d'une semaine.

SERVICES EN LIGNE, vous pouvez consulter, réserver, renouveler ou annuler vos prêts **24 h/24 h, 7 jours par semaine grâce à votre NIP** (numéro d'identification personnel). Plusieurs **ressources en ligne (journaux et magazines, encyclopédies, jeux, musique, mots croisés, etc.)** sont à votre disposition, et ce, tout à fait gratuitement **grâce à votre NIP** (numéro d'identification personnel).

ANIMATION ET PROMOTION, vous pouvez obtenir sans frais une trousse ***Une naissance un livre*** d'une valeur de 15 \$ lorsque vous abonnez votre bébé de moins de 12 mois. Le programme ***Sac-ado*** permet aux étudiants de 1^{er} secondaire de se procurer **gratuitement** le sac promotionnel d'une valeur de 20 \$ lorsqu'ils s'abonnent à la bibliothèque. La bibliothèque reçoit des outils pour l'animation des jeunes et des adultes.

Vous voulez en savoir davantage? Venez nous rencontrer!

L'équipe de la bibliothèque municipale



La Sûreté du Québec *vous informe*



LE VOL D'IDENTITÉ DÉROBE VOTRE RÉPUTATION, VOTRE ARGENT ... ET MÊME VOTRE ESTIME DE SOI

Ne divulguez jamais d'information personnelle au téléphone ou dans Internet à une entreprise qui en peut prouver qu'elle est légitime. Les fraudeurs utilisent cette information pour voler votre argent et commettre des délits en votre nom. Vérifiez votre rapport de solvabilité chaque année.

Vous pouvez vous protéger :

Le vol d'identité est un type de fraude qui connaît une croissance phénoménale. Ne divulguez jamais de renseignements personnels. Si on vous appelle au nom d'une entreprise, d'un groupe de recherche ou d'un organisme de bienfaisance, demandez ce qui suit :

- Des renseignements écrits détaillés que vous pourrez vérifier vous-mêmes.
- Le temps de réfléchir à l'offre qu'on vous fait. Les fraudeurs exigent une réponse immédiate et disent que l'offre expirera ou qu'une autre personne en sera bénéficiaire si vous n'agissez pas sur-le-champ.
- Des références valides et des moyens de les vérifier.
- Un numéro de téléphone où vous pouvez joindre l'interlocuteur. Mais attention! Les escrocs professionnels vous donneront volontiers un numéro de cellulaire ou un numéro non inscrit où un complice attend votre appel pour finir de vous voler votre argent.

En plus, déchiquetez les documents personnels dont vous n'avez plus besoin : reçus de transactions, formulaires de demande de crédit et d'assurance, chèques, relevés financiers et rapports d'impôts.

Obtenez un formulaire de déclaration de vol d'identité en ligne

Le Comité des mesures en matière de consommation offre sur son site un formulaire de déclaration de vol d'identité téléchargeable. Il vous aide à signaler un tel vol et fournit aux autorités policières tous les renseignements dont ils ont besoin. Rendez-vous sur **www.phonebusters.com** et cliquez sur le lien qui mène au formulaire du Comité

Lieutenant Jean-François Deveault



COMMENT TUER LES MOUSTIQUES SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE

Comment faire pour tuer les moustiques écologiquement et de manière correct, ce truc est pour aider à la lutte permanente contre les moustiques et l'idée est de les amener dans un piège qui peut tuer beaucoup d'entre eux .

Ce qu'il vous faut est essentiellement :

200 ml d'eau ,

50 grammes de sucre brun ,

1 gramme de levure (levure de pain , vous trouverez dans n'importe quel supermarché) et

une bouteille de 2 litres en plastique

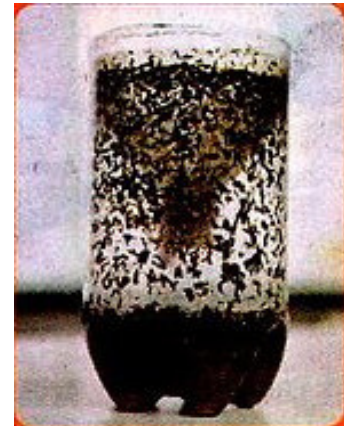
Voici les étapes à faire :

1. Couper une bouteille en plastique au milieu. Conserver la partie du goulot d'étranglement :
2. Mélanger la cassonade avec de l'eau chaude. Laissez refroidir et après verser le mélange froid dans la moitié inférieure de la bouteille .
3. Ajouter la levure, pas besoin de mélanger. Il se créera du dioxyde de carbone.
4. Placez l'entonnoir, la tête en bas, à l'intérieur de l' autre moitié de la bouteille.
5. Envelopper la bouteille avec quelque chose de noir, moins haut et mettre dans un coin de votre maison.

Dans deux semaines, vous verrez la quantité de moustiques qui sont morts à l'intérieur de la bouteille. Outre le nettoyage de leurs maisons, les sites de reproduction des moustiques, nous pouvons utiliser cette méthode très utile dans les endroits où nous le souhaitons.

Cette méthode est également un piège excellent pour emprisonner les guêpes en période d'été.

Merci à Micheline Massicotte pour nous avoir transmis ce truc !





Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600 rue de l'Église
St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0
Téléphone & télécopie: 295-3782
Courriel :
municipalite@stlucdevincennes.com
Page Web : www.stlucdevincennes.com

Horaire du bureau :
8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h,
du lundi au vendredi

Bulletin l'Écho pour mieux vous informer

Service ambulancier et incendie : 911
Bibliothèque municipale : 295-3608
Salle communautaire : 295-3608
Inspecteur en bâtiment : 295-3782
Inspecteur municipal : 295-3782
Urgence-Environnement : 1-866-694-5454

Le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes

Le maire :

Jean-Claude Milot 295-3478

Les conseillers :

Françoise Asselin 295-3514

Nicole Grenon 295-3660

Marc Cossette

Jacques Lefebvre 295-3242

Robert Normandin 295-3607

Daniel André Thibeault 295-3314

La prochaine séance ordinaire :

lundi le 8 août 2011 à 20 h 00

Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le lundi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organi-

ser des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Ginette Normandin est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-1135.

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michelle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

La popote roulante, dirigée par Mme Huguette M. Dubois et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Ces repas sont livrés à domicile. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-3407

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

La Société d'histoire est dirigée par M. Théophile Beaudoin, au numéro 295-3293.

Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.